



## SYNTHÈSE

# Résilience, Impacts et Macroéconomie



## Résilience, impacts et macroéconomie : nos choix d'indicateurs

Le produit intérieur brut (PIB) reste l'indicateur le plus utilisé pour l'évaluation des « richesses » produites par notre économie aujourd'hui, malgré ses défauts majeurs – dont la non prise en compte des dégâts environnementaux liés à nos activités. D'autres facteurs sont pourtant essentiels à notre bien-être, certains facilement objectivables comme la qualité de l'air, d'autres plus subjectifs comme la cohésion sociale. Mais la crise du COVID-19 a aussi montré l'importance de ce que l'on peut appeler la résilience, vue comme la capacité d'une société exposée à des chocs de s'en relever rapidement – les chocs climatiques et énergétiques déjà en cours ne la rendront que plus critique. Le chantier vise ainsi à définir un cadre d'évaluation permettant l'évaluation économique de chaque secteur productif du Plan de transformation (PTEF) pour en tirer des enseignements plus macroéconomiques – sans faire le pari périlleux de la croissance –, de fournir des indications plus larges des impacts sociaux et environnementaux du PTEF, et de montrer comment il contribue à une meilleure résilience face aux risques climatiques, sanitaires, géopolitiques et d'approvisionnement en énergies fossiles. Il s'agira de produire à terme des analyses normatives pour chacun de ces aspects, afin d'évaluer la cohérence des mesures proposées par les différents secteurs, leur efficacité globale, mais également l'acceptabilité sociale du PTEF.



## Les dynamiques de transformation

La transformation proposée se traduira par des variations de volume de production (par exemple une baisse dans l'automobile) et de répartition de la valeur ajoutée (du capital vers le travail dans l'agriculture), le développement de nouvelles filières (batteries, méthanisation...) ou encore des impacts sur la balance commerciale (par exemple avec moins d'importations d'énergies fossiles) ou le pouvoir d'achat. Si une évaluation chiffrée de ces grandeurs macroéconomiques ne pourra être effectuée que de manière partielle, certaines tendances fortes pourront être notées. Au niveau social, le rééquilibrage de l'activité sur le territoire et entre villes et zones rurales aura un impact majeur. Un important mécanisme d'amélioration du bien-être viendra assez naturellement de la limitation des pollutions, mais aussi d'une augmentation de la biodiversité. Il faudra en revanche

anticiper les impacts locaux potentiels des relocalisations industrielles prévues. Enfin, les mesures mises en place doivent améliorer la résilience de l'économie et de la société en raccourcissant les chaînes d'approvisionnement (alimentation, médicaments...) ou en augmentant la prévention en matière de santé et de risques climatiques et énergétiques.



## La situation à l'issue de la transformation

En termes macroéconomiques, les résultats quantitatifs se limitent actuellement au secteur de l'agriculture, pour lequel le PTEF prévoit une augmentation de 40% de la valeur ajoutée et une moindre intensité en capital. La hausse des prix payés aux producteurs est compensée pour le consommateur par une moindre marge payée aux intermédiaires et un rééquilibrage de l'assiette vers moins de produits carbonés (et rendus chers) comme la viande rouge. Plus globalement, le prix des biens carbonés comme les voitures particulières devrait être orienté à la hausse, tandis que le PTEF fait en sorte qu'on les utilise moins. On peut aussi s'attendre qualitativement à une baisse de la productivité horaire dans les activités fondées sur l'utilisation d'énergies fossiles. La création ou le développement de filières de transition permet d'envisager des dynamiques économiques positives, notamment dans les territoires et au détriment des grandes villes. La qualité de l'air (particules fines, oxyde d'azote...) et de l'environnement s'est significativement améliorée grâce aux nouvelles pratiques de mobilité et d'usage des sols. Un premier chiffrage évalue les gains annuels en santé à environ 3% du PIB actuel, en comptant les bienfaits du surcroît d'activité physique (part modale du vélo notamment). La résilience de la société aux risques considérés s'est fortement améliorée de manière générale, grâce à la forte réduction de la dépendance aux énergies et intrants d'origine fossile, mais aussi la relocalisation des chaînes de valeur (y compris pour la santé) et le développement massif du réemploi et recyclage dans l'industrie. Les questions en suspens de relocalisation de certaines filières (par exemples batteries pour véhicules électriques) et de dépendance continue à certaines ressources rares nuancent cependant ces constats.



## Les questions qui nous restent à explorer

Comme indiqué, l'analyse de nombreux impacts, économiques ou non, nécessite encore un travail normatif important. Le chantier pourra être scindé en plusieurs morceaux à l'avenir dans ce sens, en distinguant notamment les aspects de résilience et d'acceptabilité sociale.



## Les apports et limites

- **Apports** : le Plan conduit à des transformations qui apparaissent globalement cohérentes économiquement d'un point de vue qualitatif, en sus de l'impact sur l'emploi évalué séparément. L'impact sur l'amélioration de l'environnement est démultiplié par l'approche systémique, comme le montrent les premières évaluations quantitatives. Le potentiel

d'accroissement de la cohésion sociale semble aussi important. La résilience de la société face aux crises semble aussi bénéficier de ces transformations systémiques.

- **Limites** : la construction *bottom-up* du PTEF, et son horizon lointain, limitent les possibilités d'évaluation quantitative, notamment en termes d'impact économique global. Les relocalisations prévues doivent faire l'objet d'un travail spécifique en termes de politiques industrielles à mener, mais aussi des potentielles nouvelles pollutions et dépendances. Un accompagnement des régions les plus touchées par l'évolution de la structure de l'emploi (agroalimentaire notamment) semble nécessaire, tandis que l'acceptabilité sociale globale reste à évaluer normativement.